



Alain LANCRY

Entretien^{©1} avec Francis SIX
(29 avril 2014)

Ouverture d'esprit et Engagement sont les mots qui me viennent en pensant à Alain et à la lecture de son parcours. Plus de 40 ans au service de l'Université, dont 24 ans comme Professeur à Amiens, marquent ses multiples implications et à plusieurs niveaux de responsabilité tant sur le plan local (Doyen, fondateur et Directeur du laboratoire en psychologie « ECCHAT », responsabilité de formation...) que national (conseiller Ministériel, membre élu au CNU, Directeur du Travail Humain...). En cela, il a tenu rigoureusement toutes les fonctions d'un enseignant-chercheur en matière d'enseignements, de recherches et de responsabilités collectives avec une grande cohérence d'actions et a développé, avec exigences et convictions constantes, des études aux dimensions fondamentales et pratiques. Alain est issu de la psychologie expérimentale et cognitive et a investi le champ du travail « réel » à partir des questions du travail de nuit (ou en horaire atypique) et ses incidences sur les capacités psychologiques et la santé des personnes. La chronopsychologie fut un des domaines importants de ses recherches comme l'étude du stress professionnel, qu'il a investigué bien avant que la notion devienne un phénomène répandu, voire banalisé à travers le vocable de RPS. Pour ma part, j'ai connu Alain à mon arrivée sur Amiens. Il avait mis en place la filière en psychologie du travail que nous avons ensuite développée ensemble pour constituer une formation complète en psychologie du travail et ergonomie ; laquelle s'articule autour du champ du travail et de l'activité et qui est aujourd'hui bien ancrée dans le tissu socio-économique. Nous avons beaucoup travaillé pour la mise en place de cette formation et la structuration de champs de recherche au carrefour de ces deux disciplines, différentes mais complémentaires ; aussi pour une reconnaissance à la fois épistémologique, institutionnelle et socio-économique car la question du devenir professionnel des étudiants était une de nos préoccupations. Dans ce contexte, avec ses joies et ses moments difficiles, Alain a toujours été présent et agissant ; une force tranquille qui mène des combats de fond, ceux qui finalement ont du sens pour le métier que nous exerçons. Son intérêt pour le terrain et la recherche finalisée fut grandissant et, sans se détacher de la psychologie du travail, l'ergonomie de l'activité pris une place importante dans ses réflexions et ses travaux. Les interrogations qu'il porte aujourd'hui, et notamment dans cet entretien, sur l'ergonomie et ses implications sociétales sont fondamentales pour l'évolution de la discipline et ses développements, y compris sur le plan scientifique. Je souhaite donc, à partir de ses contributions multiples et ses expériences, qu'il puisse continuer à nourrir notre discipline et en élargir son champ d'influence. Pour ma part, je lui suis reconnaissant pour son soutien immuable et la confiance qu'il m'a toujours accordée dans l'œuvre que je poursuis.

Gérard VALLERY

¹ Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Alain Lancry. mené en avril 2014 par Francis Six. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2018/04/Lancry-Alain.pdf>

FS : Alain, quelques mots de présentation si tu veux bien

AL : je suis né en 1949 à Lens ; j'ai fait mes études dans l'Académie de Lille et mes études supérieures à Lille 3, après un bac en 1968, à Lille 3 en psycho. Lille 3 était à l'époque très expérimentaliste... ça me plaisait bien. Donc j'ai fait ma maîtrise avec Anne² que je connaissais déjà. Puis, on a quasiment été embauchés au cours de l'année de maîtrise, Anne juste après sa maîtrise et moi-même sur un poste de technicien du laboratoire de psychologie expérimentale dans le laboratoire de Pierre Lecocq que Le Ny, parti à Vincennes, avait fondé. Je terminais mes études, j'envisageais d'entrer dans la vie professionnelle et cet emploi m'a permis ensuite de financer la suite de mes études en thèse.

FS : il y avait déjà beaucoup d'étudiants qui faisaient des études de psychologie à l'époque ?

AL : Les effectifs étudiants du secteur lettres et sciences humaines étaient très importants, mais à l'époque on faisait une 1^{ère} année commune avec la sociologie et la psychologie. La psychologie était majoritaire en nombre. J'ai fait ma maîtrise à Lille 3 et ensuite directement, l'inscription en thèse de 3^{ème} cycle. A l'époque il n'y avait pas de DEA, on rentrait en thèse si on était accepté par le directeur, et après un petit bilan au bout de la première année sur la problématique et la méthodologie, (ce qui équivalait à un DEA) , on était autorisé à poursuivre en thèse. Donc, à l'époque, j'ai été sollicité par l'intermédiaire d'un enseignant de Paris, Serge Netchine, qui nous faisait des cours très intéressants en psychologie du développement. On lui avait demandé s'il connaissait quelqu'un qui voulait faire une thèse à Paris, aux frontières de la psychologie, de la médecine, de la psychophysiologie ; ce projet m'intéressait parce que dans ma maîtrise, j'avais fait un certificat de psychophysiologie avec Vincent Bloch, puis un certificat de physiologie animale avec Simon Bouisset. J'étais donc dans le domaine de la psychologie expérimentale, aux frontières de la physiologie. Tout ce qui se rapportait à une méthodologie scientifique m'intéressait. Lorsque j'ai été sollicité pour savoir si j'étais intéressé de faire une thèse à l'hôpital Henri Rousselle à Paris avec un médecin directeur de recherche à l'INSERM, Gabrielle Lairy, qui travaillait sur un signal EEG, la variation contingente négative, j'ai accepté. Ce médecin ne pouvant pas être mon directeur de thèse, il y a eu une espèce de contrat tacite avec René Zazzo à Nanterre, qui était mon directeur officiel ; mais je ne faisais pas ma thèse avec René Zazzo, je la faisais avec le Professeur Lairy sur ce signal électrique cérébral. J'ai donc fait une thèse de 3^{ème} cycle en 3 ans, assez rapidement. Et entre temps, j'ai pu avoir un poste d'assistant, toujours à Lille 3.

FS : et quand tu faisais tes manips, les sujets étaient des étudiants ?

AL : non c'étaient des enfants, je travaillais sur des enfants, c'étaient les enfants des collègues qu'on recrutait dans l'entourage, des volontaires. J'étais assez autonome et ça m'a beaucoup aidé à me former. Je voyais Zazzo une fois par an et ma thèse a nécessairement évolué mais Zazzo en a accepté le principe et j'ai pu la soutenir en 1980.

FS : et quand tu as réintégré Lille3 comme enseignant, tu faisais des enseignements de psychologie ?

AL : Oui, de psychologie générale comme on l'appelait à l'époque, c'est-à-dire les grandes fonctions, la mémoire, l'attention, le raisonnement, etc. Mais surtout, j'étais devenu le « référent » en statistiques. J'avais investi dans les statistiques pendant l'été, en étudiant un ouvrage américain qui était le must de l'époque pour être en capacité de faire cours ensuite. J'étais donc dans le champ de la psychologie générale, qu'on appellerait maintenant la psychologie cognitive, et dans celui des statistiques et de la méthodologie. J'ai été assistant pendant quelques années, puis maître de conférences (qui a remplacé le statut de maître-assistant dans les années 80). Il y a eu ensuite un tournant dans ma carrière, tout en restant enseignant à l'université de Lille. Est arrivé à Lille 3 un nouveau professeur, Pierre Leconte, élève de Bloch, qui avait commencé sa carrière à Lille 1 et qui

² Anne Lancry-Hoestlandt

avait suivi Bloch à Gif-sur-Yvette lorsque son laboratoire y était parti. Pierre est revenu en tant que professeur à Lille 3, dans les années 80, et c'était un grand spécialiste du sommeil paradoxal puisque c'était l'élève de Vincent Bloch qui avait été un des précurseurs sur la question avec Jouvet. Pierre est venu à Lille avec cette problématique du sommeil paradoxal. A Gif, il travaillait sur les rats et à Lille il n'était pas question de travailler dessus car on n'avait pas d'animalerie ; donc il fallait travailler sur des sujets humains.

Pierre a monté une petite équipe pour travailler sur le sommeil paradoxal chez l'homme, sujet qui était encore à la frontière psychologie – psychophysiology. J'ai accepté avec d'autres collègues d'en faire partie et j'ai commencé à travailler sur le sommeil chez l'homme dans une université littéraire, ce qui était quand même assez cocasse, compte tenu de nos besoins en matériel spécialisé. C'est un tournant parce que travaillant sur le sommeil paradoxal, forcément la nuit, parce qu'il faut enregistrer la nuit, petit à petit ont émergé deux questions qui finalement ont orienté toute ma carrière et mes recherches. La première, travailler de nuit pose des problèmes ; comment font ceux qui travaillent de nuit dans l'industrie ? Et quelles en sont les conséquences sur la santé physique, la santé psychique, mais aussi quelles conséquences sur le fonctionnement psychique d'une personne ? J'ai donc commencé à me poser des questions en vivant moi-même cette situation et ce faisant, je me suis intéressé naturellement aux travaux de chronobiologie. J'ai alors commencé à lire les articles de chronobiologie qui était encore naissante mais qui se développait grâce à Alain Reinberg, le grand spécialiste français de la chronobiologie.

Avec Pierre Leconte et les autres collègues, dont surtout Claire Lambert qui est devenue Claire Leconte ultérieurement, nous avons réfléchi à un pendant de la chronobiologie pour la psychologie, à savoir la chronopsychologie. Et c'est de là qu'est partie notre idée de faire une série de travaux pour introduire la notion temporelle dans l'étude des grandes fonctions (par exemple l'attention, la vigilance, la mémoire). La question était de savoir si nos capacités mnésiques, nos capacités attentionnelles varient en fonction du moment de la journée, du jour de la semaine, voire du moment de l'année. On a commencé ensemble à mettre au point des méthodes pour appréhender les fluctuations des rythmes psychologiques, et non plus seulement biologiques, mais en lien évidemment avec les rythmes biologiques car on ne peut pas dissocier les deux dimensions. Bien entendu, il y avait d'autres collègues français (je pense surtout à François Testu) mais aussi étrangers (en Angleterre, en Allemagne et en Suède), qui travaillaient sur le même sujet. C'est ce travail sur le sommeil paradoxal qui a permis finalement d'élargir mon regard sur le temps vécu d'un point de vue psychologique, et plus précisément relativement aux grandes fonctions psychologiques. Cela m'a permis de faire le lien entre la première question que je me posais, comment font les gens qui travaillent la nuit, d'un point de vue chronopsychologique et la seconde question ; est-ce que les fonctions psychologiques, les capacités psychologiques, sont les mêmes le jour que la nuit ; quand on travaille la nuit en décalage horaire, est-ce que ça a des incidences sur ces fonctions. C'est encore un sujet qui m'intéresse aujourd'hui.

Ce premier travail m'a permis d'envisager ma thèse d'Etat, en chronopsychologie que j'ai soutenue en 1988 sous la direction de Pierre Leconte et qui avait pour thème général « mémoire et vigilance, approche chronopsychologique différentielle ». J'ai pu introduire, dans ma réflexion une dimension que j'ai développée ultérieurement, qui prenait un peu le contrepied du sujet « moyen » étudié en psychologie générale et en psychologie cognitive : à savoir une approche plutôt comparative, interindividuelle dans ces aspects chronopsychologiques. C'est cette dimension différentielle que j'ai développée dans ma thèse d'Etat. Il existe de grandes tendances générales dans les rythmes psychologiques, mais il existe aussi des différences interindividuelles dont il faut tenir compte. On peut prendre en exemple la notion de matinalité - vespéralité, c'est une notion que j'ai découverte à l'époque, d'autres avaient travaillé là-dessus bien sûr, mais je me la suis appropriée pour l'introduire dans la dimension chronopsychologique. Ça a été le principal axe de ma thèse d'Etat.

FS : on voit bien sur ces questions-là les liens avec l'ergonomie

AL : Absolument, parce que comme je le disais, j'ai commencé à m'intéresser progressivement aux horaires atypiques. Quand on va sur le terrain pour essayer de faire des mesures de chronopsychologie sur des sujets qui sont en situation professionnelle atypique au plan des horaires, on commence à se poser des questions. L'activité que ces opérateurs déploient au cours de la nuit et le contexte dans lequel cette activité est déployée sont des éléments importants à prendre en considération si on veut avoir une vision exacte et globale de la situation. Ça a été une façon pour moi d'aborder l'ergonomie, en allant sur le terrain avec un projet d'étude sur les horaires atypiques, en commençant à intégrer des dimensions d'ordre ergonomique, liées à l'activité, liées aux différents contextes matériel, encadrement, etc.

FS : et tu avais facilement accès au terrain à cette époque-là ?

AL : non, il fallait chercher ; j'ai eu la chance à un moment donné, de participer à une grosse étude qui avait été commanditée par le secteur nucléaire d'EDF, à la fin des années 80, qui a duré 3-4 ans où nous avons pu intervenir dans différents sites, – je dis « nous » parce que Anne y avait aussi participé, ainsi que plusieurs laboratoires : celui de Muzet à Strasbourg et d'autres (Regis Mollard à Paris 5) avec d'autres approches. On avait eu un terrain absolument extraordinaire parce qu'on a pu pendant 3 ans étudier les équipes en travail de nuit dans la salle de contrôle. Là aussi j'ai pu approfondir cette dimension ergonomique. Mais au-delà de l'expérience de terrain, ma sensibilisation à l'ergonomie s'est développée aussi parce que je côtoyais des gens qui ont participé avec toi en 1977 à la création du GERN, parmi lesquels Anne, en tant que psychologue, Daniel Levent, ergonomiste, Paul Frimat, Daniel Furon, médecins du travail et Emile Pertuzon, professeur de Physiologie à Lille 1 – A cette époque donc, j'entendais beaucoup parler d'ergonomie ; Anne organisait parfois, avec toi et Daniel Levent, des réunions à la maison. J'ai donc eu une sorte d'imprégnation de cette approche ergonomique que je découvrais, d'autant que je commençais à m'interroger, à la même époque, aux questions liées au travail dans une perspective chronopsychologique. Je suis donc venu à l'ergonomie à la fois par l'évolution naturelle de mes thématiques de recherche mais aussi parce que je baignais dans un milieu où j'entendais parler de cette discipline.

Quand vous avez, avec Anne, organisé le 1^{er} congrès d'ergonomie scolaire à Lille, en 1987, j'ai assisté aux communications et j'ai découvert des tas de choses qui commençaient à m'intéresser.

FS : tu viens d'évoquer ta découverte de l'ergonomie par ces deux chemins, sur le terrain en centrale nucléaire, est-ce que tu étais déjà dans une démarche d'analyse du travail ou tu étais dans une démarche expérimentale avec des mesures, un appareillage de mesures ?

AL : j'étais au début de cette étude dans une démarche plutôt expérimentale, mais j'étais attentif à d'autres dimensions méthodologiques ; en particulier, nous nous intéressions à la vigilance au cours du poste de nuit. En effet, la question qui nous était posée par EDF à l'époque était de savoir : est-ce qu'on peut envisager d'introduire officiellement les pauses au cours du travail de nuit, sans que ça mette en danger la fiabilité du système et la fiabilité de l'équipe. Nous avons traduit cela autrement : est-ce qu'on est en état de réagir correctement cognitivement après une pause au cours du travail de nuit ? Cela impliquait de savoir mesurer la vigilance au travail. On utilisait des échelles d'auto-estimation comme beaucoup de chercheurs à l'époque, mais à nos yeux, ce n'est pas suffisant, parce que d'une part il y a des biais méthodologiques et d'autre part, c'est un peu réducteur. J'ai développé un concept que j'ai peut-être eu tort de ne pas développer plus amplement ultérieurement, le concept de réactivité cognitive, c'est-à-dire la capacité d'une personne à pouvoir réagir correctement dans une situation professionnelle lorsque ses capacités cognitives sont sollicitées. C'était le cas des opérateurs en centrale nucléaire qui devaient surveiller le processus nucléaire via tout un dispositif technique; il leur fallait être vigilant, être réactif, et pouvoir discriminer les différents types de signaux et leur signification, etc. On a eu l'idée, à plusieurs, de dire : essayons de construire un « outil » qui permette d'appréhender toutes ces dimensions des tâches à effectuer qui sollicitent les fonctions cognitives et voyons comment un sujet peut réagir à l'apparition d'un signal d'alarme, comment il réagit quand il

est en situation d'hypovigilance au cours d'une nuit de travail. Avec d'anciens étudiants qui avaient créé leur société à l'époque, on a construit un micromonde, un système informatique qui recrée une situation simulée de travail en intégrant les grandes fonctions sollicitées par la tâche d'un opérateur en centrale atomique : surveiller le système, réagir au système, faire appel à sa mémoire, prendre des notes, consulter des notes, résoudre des problèmes, etc. Avec ce dispositif, ce micromonde, on pouvait comparer la réactivité cognitive avant la pause, après la pause, 1 heure après la pause, etc. Cette étude a été aussi un point d'entrée pour moi dans l'ergonomie. Car pour créer ce micromonde, il fallait analyser l'activité. Je suis arrivé nécessairement à m'intéresser à la façon dont on peut analyser l'activité, il a fallu que je découvre les travaux des ergonomes sur le sujet. Donc c'est vraiment une convergence à la fois liée au fait que je quittais le laboratoire pour aller sur le terrain, mais toujours avec, dans les premiers temps, une méthodologie plutôt expérimentale ; découvrant la complexité des situations de travail, il fallait que j'introduise cette notion liée à l'activité, aux conditions de travail. Ça m'a ouvert à l'ergonomie.

FS : cette découverte de l'ergonomie, comment par la suite tu l'as fait se développer ; est-ce qu'il y a quelque chose qui a contribué à faire évoluer par exemple ton enseignement ou tes recherches ?

AL : Il y a eu aussi le contexte académique qui a contribué à infléchir mes recherches vers l'ergonomie, au sens où ayant passé ma thèse d'Etat en 1987, j'ai cherché un poste de professeur que j'ai eu la chance de trouver assez rapidement, en 88, à Amiens. J'arrivais dans une université où la psychologie était essentiellement la psychologie clinique. J'étais recruté comme professeur de psychologie cognitive ; il y avait de la psychologie générale, mais il n'y avait pas une maîtrise de psychologie cognitive. Comme c'était le socle de ma formation, j'ai créé un diplôme bac+4 de psychologie cognitive, à l'époque on disait psycho expé encore, que j'ai voulu coupler avec la psychologie du travail, que je commençais déjà à connaître en côtoyant Anne tous les jours. Et donc, la création de cette double maîtrise expé-travail m'a permis, au travers des stages des étudiants, de conforter encore ma vision du monde du travail.

Il y a eu ensuite une demande des étudiants pour créer un DESS de psychologie du travail ; mais il fallait que je recrute car je ne pouvais pas mener seul tout cela de front. C'est à cette époque que j'ai connu Gérard Valléry qui était à l'ANACT ; il avait eu un début de carrière à l'université et était intéressé d'y revenir. J'étais, moi, intéressé par sa formation plus ergonomique que la mienne. Il est donc venu, comme maître de conférences, pour développer la dimension ergonomique à côté de la dimension psycho du travail. Devenu professeur en 2002, c'est lui qui pilote maintenant l'ensemble de la formation aussi bien au plan pédagogique qu'au plan recherche. Ce DESS est devenu plus tard un master, mais toujours avec la double dimension de psychologie du travail et d'ergonomie. D'un point de vue académique, cette dimension de création de diplôme à Amiens a aussi renforcé mon intérêt pour l'étude du travail en général et puis de plus en plus pour l'ergonomie.

FS : comment s'est développée ta vision de l'articulation entre ces deux disciplines, la psychologie du travail et l'ergonomie, puisque vous les avez en quelque sorte réunies sans pour autant les confondre ?

AL : non, on ne les confond pas. Le point de vue de l'ergonomie n'est pas celui de la psychologie du travail, même s'il y a quelques convergences. Les étudiants nous posent souvent cette question, quelle est la différence entre la psychologie du travail et l'ergonomie ? Je pense que la réponse est multiple. D'une part ce n'est pas la même histoire ; les deux disciplines ne se sont pas constituées de la même façon. La psychologie du travail vient plus de la psychologie différentielle, de l'évaluation des capacités des opérateurs. Quant à l'ergonomie, elle est née des premières études sur les conditions physiques et environnementales du travail. Mais aujourd'hui, l'ergonomie a développé toute la dimension psychique, au sens large, à côté de la dimension physique qui continue à exister. Et la psychologie du travail a quitté le giron de la psychologie différentielle même si la dimension interindividuelle est toujours là et reste intéressante. Mais je dirais que le point de jonction c'est évidemment l'homme au travail. L'homme au travail vu par la psychologie du travail, c'est cet homme

avec ses capacités, ses limites, sa formation, sa carrière éventuellement, mais aussi ses différentes sphères de vie, qu'on va prendre en considération. Pour l'ergonomie, c'est ce que fait cette personne qui a ses compétences, ses capacités, et ce qu'elle fait dans quelles conditions elle le fait et pourquoi elle le fait, et j'ajouterais comme l'écrit Yves Clot, pourquoi elle ne le fait pas, pourquoi elle est empêchée de le faire. Mais les différences sur le terrain sont parfois complètement estompées ; on ne sait plus si on est psychologue, si on est ergonomiste. C'est la référence qu'on peut avoir aux travaux dont on s'inspire, mais aussi peut-être une certaine sensibilité qui n'est pas forcément toujours la même, qui sert de guide. La sensibilité de l'ergonomiste n'est pas celle du psychologue ; naturellement de par la formation et de par l'ancrage historique, on n'a pas les mêmes approches. Mais pour moi ce qui est important ce n'est pas tellement la différence, ce qui est important c'est qu'il y a une conjonction sur un même objet, très riche, qui permet de compléter, d'enrichir ou d'éclaircir certaines analyses qu'on peut faire en ergonomie, par la prise en compte de certaines dimensions d'ordre psychologique et, inversement, l'étude de certaines dimensions psychologiques propres à l'être humain au travail peuvent être éclairées par des dimensions ergonomiques.

FS : vous étiez une des quelques formations à avoir essayé d'articuler ces deux disciplines, je ne sais pas si c'est le bon terme ; quels types de problème ça peut poser ?

AL : oui, articuler, c'est vrai, et on essaie toujours dans la formation des étudiants et Gérard Valléry continue à veiller à ce que les deux approches soient présentes. Mais ce n'est pas sans poser problème. Parfois, on ne sait pas vers quelle discipline les étudiants veulent s'orienter ; ils vont découvrir au cours de la formation et surtout des stages qu'ils vont faire que leur intérêt est plutôt du côté ergonomie ou du côté psycho du travail. Quand on regarde le devenir professionnel des étudiants il y a une espèce de clivage relativement important du point de vue de l'insertion professionnelle ; il y a d'un côté toute la dimension RH de la psychologie qui est présente où il y a de l'emploi et il y a d'un autre côté toute la dimension ergonomique au sens habituel du terme, centrée surtout sur l'étude de l'activité de travail. C'est par l'étude du travail lui-même et des conditions de travail, qu'il y a un point d'entrée dans le monde du travail pour les étudiants. On a vraiment les deux voies d'insertion professionnelle qui sont présentes, mais l'étudiant peut très bien commencer le début de l'année en étant attiré par le côté RH et découvrir à travers des interventions des professionnels et de son stage, un intérêt pour l'ergonomie. Il est important à la fois pour l'ergonomie et pour la psychologie du travail qu'on puisse comme ça renvoyer ou questionner une discipline par rapport à l'autre.

FS : est-ce que ça ne crée pas un facteur limitant du temps disponible par rapport à la somme des connaissances que l'on souhaiterait dispenser aux étudiants ?

AL : bien évidemment, on ne peut pas tout faire sur une année qui est relativement courte d'autant que l'essentiel de l'année, c'est le stage. Alors, l'impossibilité qu'on a d'explorer l'ensemble des contenus soit ergonomiques, soit psychologiques, implique de faire des choix. On fait ces choix sur des thématiques qui sont liées aux interrogations contemporaines sur le travail ; par exemple la question de la santé au travail est pour nous essentielle. Si on traite la question de la santé au travail, on va pouvoir l'aborder aussi bien par la dimension psychologique, le stress par exemple, mais aussi par la dimension ergonomique. Ce sont les thématiques transversales qui sont le facteur organisateur et fédérateur, en permettant des éclairages différents sur un même objet.

FS : tu avais organisé le congrès de la SELF à Paris, en 2004, sur les évolutions de l'analyse du travail, j'y vois un lien en quelque sorte naturel entre tout ce que tu viens de dire ?

AL : oui, avec Gérard Valléry et René Amalberti, qui étaient les organisateurs principaux. Il nous semblait intéressant de faire un point à l'entrée du XXI^{ème} siècle sur les évolutions de l'ergonomie. C'est un sujet qui aujourd'hui m'intéresse beaucoup, en lien avec les évolutions de la société et du monde du travail.

Je commence maintenant à avoir du temps de réfléchir à ça, je ne suis plus dans l'urgence professionnelle. Je trouve que l'ergonomie est une discipline qui est socialement inscrite, on ne peut pas dissocier cette discipline de l'évolution de la société dans laquelle elle est intégrée. Il y a donc nécessairement des influences réciproques mais qui sont déséquilibrées. Ce sont les évolutions de la société en général et du monde du travail en particulier qui ont infléchi et infléchissent encore la façon dont on conçoit l'ergonomie aujourd'hui, plutôt que l'inverse. Bien entendu, les questions qu'on va se poser à propos du travail aujourd'hui, sont des questions que les ergonomes vont se réapproprier pour essayer d'y apporter des éléments de réponses, en veillant à ce que ces éléments de réponses aient une validité scientifique. Alors quand j'évoque le déséquilibre des influences, je veux dire que l'intégration des questions sociétales du travail dans l'ergonomie est plus importante que l'influence que peut avoir l'ergonomie et ses travaux sur l'évolution du monde du travail. Dit autrement, j'estime qu'il y a une sorte de déficit sociétal des travaux d'ergonomie.

FS : et c'est lié à quoi selon toi ?

AL : je commence seulement à y réfléchir. J'ai quelques hypothèses provisoires. Un point d'entrée pour essayer de répondre à cette question est d'analyser le corpus lexical de l'ergonomie, et de la psychologie du travail aussi. Il y a toute une série de termes pour lesquels l'ergonomie a déployé toute une série de travaux ; par exemple, la question de la pénibilité qui est une question contemporaine. Quand on lit les textes officiels et les décrets d'application qui définissent la pénibilité, on est uniquement dans une dimension physique, au sens large. La dimension psychique est complètement occultée, or on sait très bien qu'elle existe. La pénibilité n'est pas uniquement liée à des situations matérielles difficiles à vivre ; elle est liée aussi parfois à un contexte managérial, à une charge de travail, etc., qui ont des retentissements au plan psychologique.

FS : il y a les risques psychosociaux derrière

AL : ah, les risques psychosociaux n'en parlons pas ! C'est le parangon de ce que je veux dire ; c'est une notion, à mon sens, complètement inutile, c'est une notion fourre-tout on le sait bien, mais qui fait écran à la réalité ; il n'y a pas de définition consensuelle de cette notion. Les définitions argumentées et justifiées par toute une série de travaux, par exemple celles de l'ANACT, de la SELF, d'autres encore, des chercheurs de certains laboratoires, sont complètement ignorées dans l'usage commun. Et la société favorise d'une certaine façon les dérives conceptuelles de cette notion. Même chose pour le harcèlement ; aujourd'hui à partir du moment où on est irrité, on est harcelé. Il y a donc une dérive conceptuelle dans l'usage qui est fait des concepts issus de l'ergonomie et aussi de la psychologie du travail, qui explique, en partie, ce déficit social. Les travaux de l'ergonomie ne sont pas reconnus au niveau où ils devraient l'être.

FS : on en est encore à l'ergonomie de la table et de la chaise, l'ergonomie alibi ?

AL : voilà, c'est ce que j'appelle l'ergonomie cerise sur le gâteau, ou l'ergonomie alibi ; on invente un nouveau système, on crée un dispositif novateur, et on ajoute au dernier moment la petite pincée d'ergonomie qui va ne servir à rien évidemment parce qu'on n'a pas pensé les choses au départ. On parle de l'ergonomie d'un système, l'ergonomie d'un téléphone, et c'est souvent une ergonomie de surface, une ergonomie alibi qui est au mieux un argument de vente.

FS : c'est intéressant, parce que l'ergonomie est inscrite socialement

AL : On pourrait alors penser qu'elle est à la remorque des évolutions. Par exemple dans tout ce qui a été dit et fait sur le temps de travail, depuis les lois de Robien en 90, il y a une masse de travaux sur la façon dont on vit le temps de travail (et pas seulement dans sa dimension physique), qui ne sont pas pris en compte. On le voit aujourd'hui, par exemple, dans la polémique des rythmes scolaires, le législateur n'a pas tenu compte des travaux des chronopsychologues. La question que je me pose est de savoir comment on peut réduire ce déficit ? C'est une réflexion que je commence seulement à avoir

et je pense que l'on peut mener cette réflexion en reprenant l'idée de faire l'étude de cette évolution par l'analyse du corpus lexical, de l'usage qui est fait des notions, des concepts de l'ergonomie. Cela m'a amené à relire des ouvrages qui ont fait date dans les dernières années, « Souffrance en France » de Dejours, « La fin du travail » de Rifkin, « L'horreur économique » de Forester. Ces ouvrages ont eu un impact énorme socialement. Or Viviane Forester qui est décédée aujourd'hui, n'était ni une psychologue ni une ergonome, c'était une romancière, elle s'est emparée d'une thématique importante, qui est l'évolution du travail, dans un ouvrage qui a eu un retentissement énorme. Or nous, les ergonomes, on a une masse d'arguments à faire valoir et on n'arrive pas à les faire valoir parce qu'on ne sait pas « vendre notre savoir-faire ». Il est vrai que s'engager dans une valorisation sociale des travaux de l'ergonomie, ce n'est pas reconnu au niveau de la carrière car on est évalué sur des critères scientifiques du CNU, etc. À la limite ça se retourne contre nous. Alors, je pense que ce ne sont pas des personnes particulières qui doivent prendre cela en charge, ce sont peut-être des associations, des collectifs qui pourraient se donner, parmi les missions qu'ils ont, une mission de valorisation, plutôt grand public, des travaux de la discipline ; et je verrais bien qu'au sein de la SELF, par exemple, on crée un groupe de réflexion sur la façon de travailler sur ce défi, sur le déficit social de l'ergonomie. Bon c'est une idée parmi d'autres, il y a peut-être d'autres ...

FS : est-ce que ce n'est pas lié aussi au fait que l'ergonomie met trop l'accent sur l'aspect social du travail plutôt que sur l'autre aspect, celui de la dimension économique ? Et avec les questions qu'on évoquait comme la pénibilité et les risques psychosociaux, les ergonomes sont plus tentés de plus forcer sur l'enjeu santé que sur l'autre enjeu.

AL : je n'ai pas de réponse a priori là-dessus et il faudrait peut-être creuser. Mais, je pense qu'il y a quand même quelque chose à faire de ce côté-là. L'ergonomie est reconnue aujourd'hui y compris au plan académique, ça n'a pas toujours été le cas, et je pense qu'il faut passer à l'étape suivante que je ne sais pas comment appeler, sociétale ? Sociale ? Quand on regarde les masses de données, tous les ans il y a un congrès de la SELF, qui en parle dans les médias ? Je pense qu'il y a là quelque chose à faire. Il y a bien sûr les publications scientifiques à faire, ça c'est normal, valoriser au plan académique la production scientifique, mais il faut aussi diffuser d'une autre façon. La diffusion des connaissances dans la société est très peu valorisée, quasiment pas reconnue ; les choses ont un peu évolué mais le différentiel n'est pas énorme par rapport à ce qu'on connaissait avant.

FS : tu as aussi été au CNU et tu as contribué au débat sur la reconnaissance des ergonomes avec les critères de la section 16

AL : oui, mais je n'étais pas seul, il y a eu Jean-Claude Spérandio, puis Yves Clot. Je me souviens de séances de CNU avec Yves Clot où on essayait de faire valoir la qualité des dossiers d'ergonomes, y compris d'ergonomes qui demandaient un statut de maître de conférences ou de professeur après avoir eu une carrière non pas académique mais dans le privé, (c'était ton cas) mais il y en a eu d'autres. On avait du mal à faire entendre à nos collègues du CNU qu'on pouvait développer d'autres méthodologies que la méthodologie expérimentale en manipulant des VI/VD et que c'étaient des études tout aussi sérieuses scientifiquement ; et je me souviens de séances avec Yves Clot où on ne lâchait rien sur ces dossiers-là parce qu'il fallait faire en sorte de faire évoluer la vision qu'avaient nos collègues à l'époque sur l'ergonomie qui était considérée comme une discipline d'application un peu à la marge. Cette action a permis d'introduire dans les critères que publiait et que publie actuellement le CNU une page spécifique à l'ergonomie pour préciser comment seront évalués les dossiers de candidature des ergonomes. Il y a aussi à un moment donné le fait que j'ai pu avoir une fonction importante au Ministère en tant que conseiller pédagogique qui m'a aussi aidé à faire avancer les choses auprès des collègues

FS : c'était qui à l'époque le Ministre ? Tu as aussi travaillé avec Georges Masclat à ce niveau ?

AL : Francine De Michel était directrice de l'enseignement supérieur et le Ministre était Luc Ferry. Georges Masclet a été nommé conseiller adjoint à ma demande, parce que j'avais tout le secteur des sciences humaines et sociales en charge, ce qui était énorme. Cela allait de l'histoire-géographie à la philosophie en passant par les sciences religieuses, la psychologie, la sociologie, les sciences de l'éducation, le sport, c'était absolument énorme. Ma mission était à la fois de donner des pistes d'orientation au Ministère et de piloter l'évaluation des formations, avec un pool d'experts. Dans cette position, j'étais très attentif aux dossiers de l'ergonomie et j'ai beaucoup travaillé à l'époque à la création des licences professionnelles. J'avais émis l'idée de faire une licence professionnelle d'ergonomie et ça n'avait pas été bien reçu par les collègues ergonomes parce qu'il y avait le statut de l'ergonome européen qui était en jeu avec l'IAE. C'était au début des années 2000, je pensais qu'il y avait une opportunité de créer une licence professionnelle non pas avec un statut d'ergonome, mais avec celui d'assistant ergonome. Ça n'a pas marché, ce n'est pas grave ; tout ça pour dire ce que j'ai fait en sorte que l'ergonomie ait une visibilité au Ministère.

FS : tu as eu un certain nombre de responsabilités à haut niveau et ça représentait une charge de travail importante ?

AL : oui mais relativisons : la décision politique m'échappait complètement. La charge était énorme, le Ministère m'avait donné une décharge de travail des 2/3 de mon temps d'enseignement ; mais à l'époque, il y avait une chose à laquelle je tenais et que je ne lâchais pas, c'est la recherche ; j'ai toujours continué à faire de la recherche y compris en ayant cette mission importante parce que je savais que, si j'arrêtais la recherche, je n'arriverais pas à m'y remettre, les choses évoluent tellement vite aujourd'hui, donc j'ai gardé le cap sur la recherche.

FS : cette préoccupation de la recherche, tu la maintenais à travers les doctorants, je suppose

AL : à travers les doctorants, essentiellement, mais aussi à travers des contrats. En Picardie, on avait la chance d'avoir un conseil régional très impliqué au niveau de l'enseignement supérieur ; il finançait des bourses doctorales, et il y avait ce qu'on appelle des pôles de recherche qui permettaient d'initier des recherches transversales en coopération, en partenariat avec d'autres disciplines. Donc je me suis beaucoup investi parce que je voulais garder absolument cette dimension de recherche.

FS : et vous aviez aussi en Picardie des relations étroites avec le CESTP-ARACT ; ce n'était pas comme ça dans toutes les régions, c'était assez exemplaire en Picardie

AL : oui, des relations qui se sont accentuées avec l'arrivée de Gérard Valléry puisqu'il était « de la maison ». Alors, naturellement, on a beaucoup travaillé et on travaille encore avec le CESTP-ARACT Picardie. Je dirais que c'est un partenaire naturel, aussi bien pour la formation des étudiants que pour la recherche. La qualité des relations, je crois que ça tient aux personnes ; l'ARACT Picardie a été créée relativement tardivement et lorsqu'elle a été créée, j'ai été impliqué avec les médecins ; avec Jean-Pierre Libert, on a fait en sorte qu'il y ait des liens immédiats entre ce CESTP-ARACT et l'Université. Bernard Belin était aussi très impliqué, puis Sophie Savereux qui était très attentive à créer et développer des liens. Aujourd'hui, Laurence Théry maintient le même cap.

FS : Comment tu vois l'évolution de l'ergonomie, la formation des jeunes ergonomes, leur insertion professionnelle ? Tu as fini ta carrière professionnelle en 2012 et donc tu as laissé tout un héritage

AL : c'est une question très difficile au sens où elle est complexe ; je ne sais pas trop quoi dire de plus par rapport à ce que j'ai déjà dit. Le mot héritage est grand, mais la situation est en de bonnes mains, ça c'est sûr.

FS : tu as des projets dans ce temps nouveau, qui a d'autres caractéristiques

Al : non, mais je continue à réfléchir et de temps en temps j'écris des petites choses sur ce que j'ai pu dire tout à l'heure sur l'évolution, sur le déficit sociétal de l'ergonomie, je pense que c'est un sujet sur

lequel je vais continuer à écrire ; il y a mon activité éditoriale au Travail Humain qui vient de s'achever aussi. Pour la revue c'est terminé depuis 2 ans, mais pour la collection des ouvrages des PUF, là le dernier ouvrage que je pilotais en tant que directeur de la collection, est maintenant achevé et il va paraître dans les mois à venir³. Alors ce qui est intéressant concernant l'évolution de l'ergonomie, c'est qu'il y a eu des développements considérables au cours des 20 dernières années liés aux évolutions du monde du travail, sur le collectif par exemple, le travail à distance ...

FS : tu t'es intéressé aussi au travail de l'encadrement

AL : oui, je m'y suis intéressé toujours par rapport à la dimension temporelle, la gestion des temps de travail, des temps privés, etc. On avait fait des développements avec des doctorants, Laure Guilbert en particulier, maître de conférences à Montpellier maintenant, sur le temps de travail des cadres et sur la frontière plus ou moins poreuse entre les domaines de vie, c'était toujours dans cette filiation du temps de travail.

FS : tu as dirigé combien de doctorants dans ta carrière, tant en psychologie du travail qu'en ergonomie ?

AL : je dois en avoir, qui ont abouti car il y a toujours un peu d'échecs, de l'ordre de 25 doctorants et 5-6 HDR. Ça c'était le bon côté du métier ! J'adore accompagner les doctorants parce qu'on voit germer leur pensée qui s'affine petit à petit, et qui devient un peu plus acérée ; c'est intéressant d'accompagner ce cheminement. C'est la dimension du métier avec laquelle je n'ai jamais fait de compromission. Mais c'est un point faible de nos disciplines, car les allocations de recherche sont au compte-gouttes comparées à celles d'autres secteurs ; c'est dommage parce qu'il y a des thématiques qui mériteraient largement d'être soutenues mais qui ne le sont pas faute de moyens.

FS : Dans la recherche, il y a le développement des coopérations avec le monde socio-économique qu'on a déjà évoqué, mais aussi avec d'autres laboratoires qu'ils soient nationaux et internationaux

AL : absolument, c'est une chose que j'ai toujours cherché à maintenir voire à développer, ce partenariat avec des disciplines connexes que ce soit la médecine ou les sciences de l'ingénieur. La transformation du travail génère des choses intéressantes. J'ai toujours cherché à travailler en partenariat. J'ai eu pas mal de collaborations avec l'UTC à Compiègne, via un pôle de recherches en sciences humaines financé par la région picarde, mais aussi avec les sciences de l'ingénieur et leurs partenaires industriels, comme Renault. C'est une dimension qui m'intéressait beaucoup parce qu'on apprend plein de choses nouvelles et on fait connaître aussi nos disciplines aux autres. Au niveau européen, je connaissais l'équipe de l'ULB, Guy Karnas, Pierre Salengros, mais l'occasion ne s'est pas présentée de développer des actions de recherche; mais ce sont des collègues avec qui on s'entendait bien, qui étaient agréables à côtoyer.

FS : Parle-nous de ton expérience à la revue Le Travail Humain

AL : j'ai été 5 ans le directeur exécutif de la revue en succédant à Jean-Michel Hoc. Jean-Michel avait eu ce grand mérite de bien structurer la revue. Il a géré la revue de façon magistrale. Il lui a donné une orientation de psychologie ergonomique, d'ergonomie cognitive parfois assez importante, et il a essayé de développer la dimension de plurilinguisme mais cette dernière n'a pas trop bien marché. Ça ne marche toujours pas bien car la revue est censée publier en français, c'est une revue francophone. On a essayé de travailler sur les « impacts factors » qui régissent les évaluations éditoriales, ce n'est pas facile mais finalement dans son domaine c'est une revue qui n'est pas mal placée si on la compare aux grandes revues comme Human Factors, il n'y a pas à avoir honte à avoir, on est dans les mêmes zones de ce point de vue-là. Le Travail Humain est une revue généraliste. J'ai cherché à maintenir

³ Depuis Françoise Darses a pris le relais de la direction éditoriale de la revue et de la collection « Le Travail Humain ». Le dernier ouvrage publié est l'ouvrage collectif dirigé par Françoise Decortis : « L'ergonomie orientée enfants ».

cette dimension généraliste de façon à pouvoir soutenir les différentes dimensions de développement de l'ergonomie actuelle. C'est un travail très prenant mais c'est un travail captivant parce qu'on est au cœur de l'évolution d'une discipline ; on voit comment les choses se dessinent à travers les propositions d'articles que l'on reçoit

FS : et il n'y avait pas de difficulté à avoir des articles

AL : on était parfois sur le fil. Dans la gestion d'une revue, il faut raisonner 3 à 4 numéros à l'avance, sinon on n'arrive pas à gérer la chose, étant donné la longueur des expertises. Il faut avoir cette vision à une année d'avance. Parfois on était sur le fil mais on n'a jamais été en difficulté en étant à court de propositions. Il faut être vigilant, parfois il faut aussi proposer à des collègues ; si on va dans un congrès, qu'on écoute, on se dit que ça serait intéressant de demander aux auteurs de la communication de développer un peu plus. J'ai trouvé ce travail assez captivant mais très prenant, c'est une charge absolument énorme. On n'a peu d'aide, il faut faire avec peu de moyens financiers, quasiment pas de moyens humains sur la base souvent du volontariat, ce n'est pas facile. Alors maintenant reste la question du passage de la version papier à la version en ligne, c'est évidemment l'avenir mais c'est quand même un plaisir de feuilleter une revue ! C'est un plaisir que j'apprécie beaucoup que de feuilleter un ouvrage, ce n'est pas la même chose que lire un fichier sur internet, mais ce sont des habitudes liées à notre formation. C'est vrai que les jeunes doctorants sont plus souvent sur internet que le nez dans un bouquin

FS : le Travail Humain ne s'éloignait-il pas de l'ergonomie, ne publiait-il pas beaucoup de travaux expérimentaux, pas assez de travaux de terrain, comment as-tu pu gérer cela ?

AL : c'est vrai, il fallait être vigilant. J'ai essayé dans la mesure de mes moyens de veiller à maintenir cette dimension générale et ne pas se cantonner dans une dimension trop expérimentale ; j'avais lancé l'idée à un moment donné, mais qui n'a pas abouti parce que je n'ai pas eu le temps de la creuser, d'inciter non pas les universitaires mais les professionnels ergonomes à publier des travaux. L'idée était de coupler un « praticien » et un universitaire ou un chercheur sur le même article, sur le même sujet ; c'est-à-dire qu'il y aurait eu l'exposé d'un travail fait par le praticien, l'ergonome de terrain et qui pouvait renvoyer à des questions plus formalisées par l'universitaire. L'idée me paraissait intéressante mais, faute de moyens, de temps, etc... j'avais évoqué cela à la SELF avec ceux qui font les liaisons avec les revues, on avait évoqué ça mais bon ... Toujours faute de temps et de moyens... Et sur ce thème, vient encore interférer la question de l'évaluation, à la fois l'évaluation des auteurs et l'évaluation de la revue qui n'aurait plus les critères scientifiques ad hoc. Certains collègues avec qui j'avais discuté de cette idée, avaient avancé comme contre-argument cet argument de l'évaluation

FS : Des ergonomes praticiens qui peuvent être des ergonomes d'entreprises ou des ergonomes consultants qui cette fois-ci pour des raisons plus économiques ou de prescription de leur travail, ne peuvent pas prendre ou avoir suffisamment de temps car ça prend du temps d'écrire

AL : il y avait une revue « Performances Humaines et Techniques » qui était très bien dans laquelle publiaient des ergonomes de terrain et des chercheurs et parfois il y avait des articles qui se faisaient écho, c'était intéressant. C'était Jacques Christol qui pilotait cette revue. C'est dommage qu'elle ait disparu parce que je trouvais que c'était une revue de qualité. Elle ne répondait pas aux critères académiques, mais on y trouvait quand même de bons articles

FS : cette idée de faire dialoguer des chercheurs et des praticiens, est-ce que ça ne rejoint pas cette préoccupation de mieux faire connaître l'ergonomie ?

AL : oui bien sûr, c'est dans le même ordre d'idées. Mais là encore si ce sont des personnes qui prennent en charge ça avec l'argument de leur propre évaluation, ça va poser problème. Je pense qu'une façon de s'en sortir c'est de travailler sur le collectif

FS : en parlant du collectif, que penses-tu du CE2 par exemple ?

AL : le CE2, je trouve que ça a été une très bonne idée de créer ce collège, c'est un peu le pendant de l'AEPu pour la psychologie. Cette dimension d'échanges au plan pédagogique manquait ; il est important d'avoir un lieu où l'on peut travailler à l'évolution de l'ergonomie, avec des ergonomes. Je crois que c'est quelque chose qu'il faut absolument maintenir voire développer et puis, on l'a vu dernièrement, c'est aussi une structure qui devient un interlocuteur auprès des instances officielles, du Ministère ; c'est crucial pour la reconnaissance et la visibilité d'une discipline. Cela a permis de voir se créer des associations de jeunes, comme le RJCE, ça c'est super, c'est aussi quelque chose sur quoi il faut travailler. Travailler non pas sur les travaux des doctorants mais sur la formation et le devenir des doctorants, c'est évidemment l'avenir ; une association comme la SELF se doit de contribuer à cela, le CE2 peut aussi aider à faire quelque chose dans le même sens.